

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°653

Du 3 janvier 2024



District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



Le Président,
Les Membres du Comité de Direction,
Les Membres des Commissions,
Le Personnel Technique et Administratif,
du District de Savoie de Football
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

Bonne Année

2024



District de Savoie de FOOTBALL
B.P. N°4 - 73004 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 - 06 06 88 69 81
Mail : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>

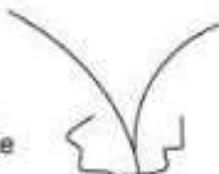
SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3-4
Trésorerie	page 5
Commission FMI	page 6-7
Commission Sportive	page -8- 9
Commission des Jeunes	page 10-11
Commission Futsal	page 12-19
Commission FAIR PLAY.....	page 20

Commission des Coupes.....	page 21-23
Commission Féminines	page 24
Commission Technique	page 25-28
Commission des Arbitres	page 29-31
FAFA	page 32
Commission départementale des Terrains et installations sportives.....	page 33-37
Annexes.....	page 38



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Mardi 2 janvier 2024

Journée des bénévoles

Cette année, la journée des bénévoles aura lieu à **LYON** le samedi 23 mars à l'occasion de la rencontre :

FRANCE - ALLEMAGNE

Départ groupé de Chambéry en véhicule dans la matinée, retour après le match. Déplacement pris en charge par le district.

Programme :

- 12h45, repas et spectacle offerts par la FFF à proximité du Groupama Stadium.
- 19h00, ouverture du stade, billets et cocktail (avant match, mi-temps et après-match) offerts par la FFF

Les clubs suivants sont priés de nous désigner un(e) bénévole avant le **4 février** :

CHALLES SF, COEUR DE SAVOIE FOOTBALL, US CHARTREUSE GUIERS, FC DES BAUGES, AS MONTAGNY, FC HAUTE TARENTOISE, MARTHOD SP.

Sans réponse à cette date, d'autres clubs seront choisis.

Pour participer à la journée des Bénévoles, il faut le nom, prénom, numéro de licence de la personne proposée, être licencié FFF et dirigeant depuis au moins 5 ans, avoir un minimum de 18 ans à la date de l'évènement.

Opération mini-buts :

Nous vous informons que l'opération mini-buts est prolongée jusqu'au 15 janvier 2024 inclus.

Les clubs ont jusqu'au 15 janvier 2024 pour utiliser leur code promotionnel et commander sur Le Corner leur(s) paire(s) de mini-buts.

Pour votre information, un email de relance avec le code promotionnel a été envoyé aux clubs le 7 décembre et le 13 décembre.

Pour toute question, nous vous invitons à les envoyer directement à l'adresse mail lecorner@fff.fr



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRÉTARIAT

REUNION du Mardi 2 janvier 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 18 Décembre 2023 au 02 Janvier 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

A.S. D UGINE - COGNIN SP. - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission des Règlements :

US DOMESSIN

Commission d'Appel en matière Disciplinaire :

CHAMBERY SPORT 73

Commission Sportive :

A.S. DE BARBERAZ - A.S. BRISON ST INNOCENT - U.S. MODANE - A.S. D'UGINE (2) - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - F.C. NIVOLET - U.S. CHARTREUSE GUIERS - FC HAUTE TARENTEISE - MONTMELIAN A. - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD – FC NIVOLET

Commission Des Arbitres :

MICALLEF Sauveur - Mathis COUX – Bilel CHAFAI

Commission De Discipline :

Courrier:

LAURA FOOT Appel

Commission des Coupes :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

Commission FMI :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE



Demande de médailles Jeunesse et Sports



Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze argent ou or) sont priés de contacter :

Maurice BILLAUD au 07 50 46 30 08.

Avant le 31 janvier 2024 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.



TRÉSORERIE

Mercredi 3 janvier 2024

Virement

COGNIN SP :

400,00 €





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

2 janvier 2024

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : Rappel procédure pour match non joué

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf>

FMI : INCIDENTS RENCONTRES

IMPORTANT : Nous rappelons que dès que vous rencontrez un problème avec votre match sur la tablette et que vous utilisez une feuille papier, vous devez envoyer le document d'absence FMI

la procédure est disponible sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/>

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés

- RAM : 2Gb



- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stockage : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

- [https://app.lfpl.fr/fmi/feuille de match informatisee 3 9 0 0.apk](https://app.lfpl.fr/fmi/feuille%20de%20match%20informatisee%203%209%200%200.apk)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source





COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

3 janvier 2024

Reprise des Réunions et PV Commission Sportive du District de Savoie Le 08 janvier 2024 à 15h00

La Commission Sportive tient à informer les clubs qui ont des matchs reportés qu'ils peuvent en prendre connaissance sur le site du District (onglet, compétition) à partir du 05 janvier 2024.

Bien entendu les matchs Aller reportés en cas d'arrêt municipal ou terrain impraticable doivent être inversés, Article 26-10-2 règlement du District Savoie tout club ne respectant cet article sera amendé.

Pour la catégorie D5, la commission a programmé des rencontres à partir du 18 février 2024, 7 matchs retour reportés qui doivent être joués avant début mars 2024, les clubs peuvent se mettre d'accord pour une inversion ou trouver un terrain de repli, afin d'établir le calendrier pour le championnat printemps poule playoff et foot loisir qui démarre vers le 10 mars 2024.

Note aux clubs

La Commission Sportive informe les clubs que courant janvier 2024 elle va étudier toutes les feuilles de matchs Aller 2023, pour contrôler les clubs qui sont en infraction de l'article 26-10-2 et qui n'ont pas inversé leurs rencontres et appliquera l'amende prévue à cet effet.

Réponse au club FC ST MICHEL SP

Match Aller Journée 8 n°26474031(D3B) du 12 novembre 2023 inversée et reporté AS MONT JOVET BOZEL /FC ST MICHEL SP avec accord des deux clubs confirmant par mails pour la deuxième inversion de la rencontre du 17 décembre 2023 à 14h30 sur le terrain synthétique du club FC ST MICHEL SP.

Le club AS MONT JOVET BOZEL ne s'étant pas déplacé le 17 décembre 2023 sans informer le club de FC ST MICHEL SP et la commission sportive, l'Amende de 35€ a été appliquée, amende 1^{er} forfait du club As Bozel (175€).

Match retour le 28 avril 2024 AS BOZEL/FC ST MICHEL SP si le club de FC ST MICHEL SP se déplace à Bozel, le club recevant devra indemniser suivant l'article 39-4 règlement du district

La commission fera suivre une fiche navette à la trésorerie.



Homologations

Match Aller n°26474031 D3B du 17 décembre 2023

AS MONT JOVET BOZEL / FC ST MICHEL SP 1^{er} Forfait du club de AS MONT JOVET BOZEL

Résultat :	FC ST MICHEL SP	3 buts,	3 pts
	AS MONT JOVET BOZEL	0 but,	-1 pt

Match Aller n°26467331 D3A du 17 décembre 2023

US DOMESSIN 1/ ENT. VAL D'HYERES 2

<u>Résultat Confirmé sur le terrain :</u>	US DOMESSIN	2 buts,	0 pt
	ENT VAL D'HYERES	3 buts,	3 pts

! Précisions sur l'application de l'article 26-10-2 :

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenu par téléphone (message vocal si besoin) au plus tard la veille de la rencontre.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

Rappel règlement sportif du district

PV N° 640 du 27 septembre 2023 décision du Comité Directeur

Rappel : Article 39-4 du règlement du District – Indemnités suite Forfait Général

Pour cette saison, en championnat D5 séniors et féminines, le forfait général interviendra au 5ème forfait et non pas au 3ème. Les amendes dues au district pour forfait sont ramenées à 50 €.

6 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

- 1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.
- 2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024

« Au moins 2 personnes du club »

Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Mardi 2 janvier 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

COURRIERS RECUS

ENT. S DRUMETTAZ MOUXY : Modification horaire, lu et noté

CHAMPIONNATS

MATCHS NON-JOUES la commission mettra les dates FIN JANVIER

MATCH N° 26779658	FC ST-BALDOPH 1 / AS MONT JOVET BOZEL 1
MATCH N° 26781109	CHAMBERY SPORT 73 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 2
MATCH N° 26780442	AS MONT JOVET BOZEL 1 / FC BELLE ETOILE MERCURY 1
MATCH N° 26781111	JS CHAMBERIENNE 1 / CHAMBERY SPORT 73 1
MATCH N° 26781114	GAPS 1/ FC ST-BALDOPH 1





U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

*La commission vous souhaite une excellente **année 2024**, santé,
bonheur, plaisir dans le jeu.*

NOTES AUX CLUBS

La commission prépare le championnat de printemps.
Elle attend vos desideratas, plus vite ils arriveront plus vite les poules sortiront.
Ne pas attendre la dernière minute, la commission vous remercie pour votre compréhension.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Mardi 3 janvier 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL

Coté Savoie

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Coté Haute Savoie

A S THONON
CBF 74
FLAC 2

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Voici les 3 premières journées du calendrier, le calendrier est en ligne sur le site.

JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre U S CHARTREUSE GUIERS
13 JANVIER 2024 A 20H00 GYMNASSE MARLIOZ A AIX LES BAINS

JOURNEE N°5

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS
SAMEDI 27 JANVIER 2024 A 18H00 GYMNASSE BRIFFOD

JOURNEE N° 7

CBF 74 contre FLAC 2
SAMEDI 23 DECEMBRE 2023 A 18H00 GYMNASSE BRIFFOD

JOURNEE N° 8

EXEMPT : AS THONON
U S CHARTREUSE GUIERS CONTRE FLAC 2
MARDI 16 JANVIER 2024 A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES
HFCC CONTRE FBU
JEUDI 18 JANVIER 2024 A 20H45 GYMNASSE COTE ROUSSE CHAMBERY
AFRO 2 CONTRE CBF 74
VENDREDI 19 JANVIER 2024 A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE



COUPES DE SAVOIE FUTSAL

CANDIDATURES RECUES POUR ORGANISATION DES FINALES du 25 FEVRIER 2024
A S UGINE

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Décision lundi 18 décembre par le Comité Directeur

L'organisation de la finale est attribuée au club de UGINE AS

SENIORS MASCULINS

Dates des rencontres :

1^{er} tour : Semaine du 8 au 14 janvier 2024

2^{ème} tour : Semaine du 22 au 28 janvier 2024

3^{ème} tour : Semaine du 05 au 11 février 2024

Finale le 25 février 2024

Inscriptions au jour de parution du PV :

FLAC 2	AS THONON	US CHARTREUSE GUIERS	AFRO 2
CBF 74	FBU	HFCC	US LA MOTTE SERVOLEX
JS CHAMBERY			

Tirage au sort effectué par Denis CRESTEE, secrétaire général du District de Savoie de Football, le lundi 11 décembre 2023 :

ATTENTION, un club prend la place de l'exempt.

US CHARTREUSE GUIERS CONTRE AS BRISON ST INNOCENT
MARDI 9 JANVIER 2024 A 21H00 AU GYMNASE DES ECHELLES

CBF 74 CONTRE US LA MOTTE SERVOLEX
DIMANCHE 14 JANVIER 2024 A 18H00 GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE

FLAC 2 CONTRE FBU
SAMEDI 13 JANVIER 2024 A 12H30 GYMNASE SOMMEILLER A ANNECY

AS THONON CONTRE JS CHAMBERY
DIMANCHE 14 JANVIER 2024 A 20H00 GYMNASE DU GENEVRAY A THONON

AFRO 2 CONTRE HFCC
VENDREDI 12 JANVIER 2024 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE VALGELON LA ROCHETTE

Attention : pour les équipes qui n'évoluent pas en championnat, merci de désigner un correspondant futsal dans FOOTCLUB pour la FMI obligatoire.

SENIORS FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (les équipes du championnat seniors féminin à 8 sont inscrites d'office)

Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1^{er} plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2^{ème} plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes (APCR candidat pour recevoir 1 plateau au gymnase BOUTRON)

3^{ème} plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiées

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024



APCR propose le gymnase BOUTRON le 21 JANVIER 24

ENT APCR/ESB	COEUR DE SAVOIE	ENT F CHAUTAGNE
US ST REMY	ENT GFVD	USC AIGUEBELLE
US DOMESSIN	FC LA ROCHETTE	FC HAUTE TARENTEISE
AF MONTMELIAN	ES MOUXY DRUMET	AS BARBERAZ
AS UGINE	AIX FC	US CHARTREUSE GUIERS
FC CHAMBOTTE		

1^{er} TOUR 6 OU 7 JANVIER 2024

Merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau les 6 ou 7 janvier 2024 de se manifester auprès du District. Il faut un créneau horaire de 2H30 / 3H00

1 fois 13 minutes, en cas d'égalité à la fin de la rencontre, 3 tirs au but par des joueuses présentes sur le terrain à la fin de la rencontre puis mort subite si besoin. 3 pts rencontre gagnée sur terrain, 2 pts rencontre gagnée aux tirs au but, 1 pt rencontre perdue aux tirs au but, 0 pt rencontre perdue sur le terrain. Classement général sur 3 tours. Les 6 équipes en tête, qualifiées pour les demies finales. 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule pour la finale.

**ATTENTION, RETRAIT DE L'EQUIPE DU FC HT 2.
CHANGEMENT D'HORAIRE ET ADVERSAIRES SUR LES PLATEAUX
TOUTES LES EQUIPES DOIVENT AVOIR DES CHASUBLES ET DES
EQUIPEMENTS COMPLETS + AU MOINS 1 BALLON FUTSAL**

PLATEAU 1

GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN A CHAMBERY SAMEDI 6 JANVIER 2024

RDV 8H30 DEBUT 9H15

ENT APCR/ESB
COEUR DE SAVOIE F
FC LA ROCHETTE
AS UGINE
ENT F CHAUTAGNE

PLATEAU 2

GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN VERS LE LYCEE MONGE A CHAMBERY SAMEDI 6 JANVIER 2024

RDV 11H45 DEBUT
12H30

ENT GFVD 2
MONTMELIAN US FORFAIT
BARBERAZ AS
FC CHAMBOTTE
AIGUEBELLE US

PLATEAU 3

GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN VERS LE LYCEE MONGE A CHAMBERY SAMEDI 6 JANVIER 2024

RDV 14H30 DEBUT
15H30

ST REMY US
DOMESSIN US
ES MOUXY DRUMET
US CHARTREUSE GUIERS
AIX FC

ATTENTION, TOUTES LES FORMATIONS PARTICIPENT AUX 3 PREMIERES JOURNEES



2^{ème} JOURNEE LES 20 ou 21 JANVIER 2024. NOUS RECHERCHONS DES GYMNASES
3IEME JOURNEE LES 3 ou 4 FEVRIER 2024. NOUS RECHERCHONS DES GYMNASES

U 18/19/20 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe
1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
AIX FC
GAPS
US CHARTREUSE GUIERS

Tirage effectué par M BILLAUD Maurice, vice-président du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023
Ces rencontres doivent se jouer soit les 6 ou 7, 13 ou 14, 20 ou 21 janvier 2024
Merci de faire un retour au district le plus rapidement possible sur la date, le gymnase ou l'impossibilité de jouer à domicile.

FC MERCURY contre GAPS

DIMANCHE 21 JANVIER 2024 A 15H00 GYMNASE HERBERT WINTER A ALBERTVILLE

FC AIX contre US CHARTREUSE GUIERS

SAMEDI 13 JANVIER 24 A 15H00 GYMNASE GARIBALDI AIX LES BAINS

ATTENTION : POUR LES EQUIPES, MERCI DE DESIGNER UN CORRESPONDANT FUTSAL DANS FOOTCLUB POUR LA FMI OBLIGATOIRE.

U 16/17 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe
1^{er} tour 6 ou 7 JANVIER 2024
2^{ème} tour 20 ou 21 JANVIER 2024
3^{ème} tour 3 ou 4 FEVRIER 2024
4^{ème} tour 10 ou 11 FEVRIER 2024
Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS : FC MERCURY
FC NIVOLET
GAPS
AIX FC
AS UGINE
FC CHAUTAGNE
FC LA ROCHETTE
US CHARTREUSE GUIERS
F C ST BALDOPH
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
ENT BASSE MAURIENNE
FC CHAMBOTTE
U O ALBERTVILLE

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023
Ces rencontres doivent se jouer soit les 6 ou 7, 13 ou 14, 20 ou 21 janvier 2024
Merci de faire un retour au district le plus rapidement possible sur la date, le gymnase ou l'impossibilité de jouer à domicile.
Tour de cadrage pour 6 équipes est prévu les 3 ou 4 février 2024



1^{er} TOUR

GAPS contre ENT F CHAUTAGNE
DIMANCHE 7 JANVIER 2024 A 11H30 GYMNASSE DES ABRETS EN DAUPHINE

FC NIVOLET contre UO ALBERTVILLE

DIMANCHE 14 JANVIER 24 A 19H30 Gymnase Municipal de BASSENS, route de VEREL

F C AIX contre F C MERCURY

SAMEDI 6 JANVIER 24 A 15H00 AU GYMNASSE GARIBALDI AIX LES BAINS

A S UGINE contre ENT BASSE MAURIENNE

SAMEDI 20 JANVIER 2024 A 14H00 COMPLEXE SPORTIF D'UGINE

U S CHARTREUSE GUIERS contre F C ST BALDOPH

SAMEDI 20 JANVIER 24 A 14H00 AU GYMNASSE DES ECHELLES

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE contre FC LA ROCHETTE

En attente de proposition de l' AS HAUTE COMBE

F C CHAMBOTTE : EXEMPT

Attention : pour les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans FOOTCLUB pour la FMI obligatoire.

U 14/15 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024

2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3^{ème} tour en plateaux si besoin 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

- FC MERCURY
- FC NIVOLET
- AS UGINE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- GAPS
- FC CHAUTAGNE
- FC LA ROCHETTE
- ES LE BOURGET DU LAC
- AFRO
- US CHARTREUSE GUIERS
- E S TARENDAISE
- GROU JEU LA SAVOYARDE
- FC CHAMBOTTE
- AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
- ENT BASSE MAURIENNE
- A S BARBERAZ

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023

Les plateaux devront avoir lieu les 13 ou 14 janvier 2024, merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau de se manifester, il faut un créneau horaire de 2H30 environ.

3 qualifiés par plateau pour le 2^{ème} tour

PLATEAU 1

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 AU GYMNASSE DE NOVALAISE

RENDEZ VOUS 14H30 DEBUT 15H00 CLUB SUPPORT : GAPS

FC MERCURY

GAPS

ENT BASSE MAURIENNE

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE



PLATEAU 2

SAMEDI 13 JANVIER 2024 AU GYMNASE DES ECHELLES

RENDEZ VOUS 13H30 DEBUT 14H00 CLUB SUPPORT : US CHARTREUSE GUIERS

FC NIVOLET

AS BARBERAZ

US CHARTREUSE GUIERS

ES TARENTOISE

PLATEAU 3

SAMEDI 13 JANVIER 2024 AU GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

RENDEZ VOUS 11 H30 DEBUT 12H15 CLUB SUPPORT : AFRO

AS UGINE

US LA MOTTE SERVOLEX

FC LA ROCHETTE

ES LE BOURGET DU LAC

PLATEAU 4

SAMEDI 13 JANVIER 2024 AU GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

RENDEZ VOUS 15 H00 DEBUT 15H30 CLUB SUPPORT : AFRO

AFRO

FC CHAMBOTTE

GROU JEU LA SAVOYARDE

E F CHAUTAGNE

VAL D'HYERES

U14/15 FEMININ INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1ier plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2ieme plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes

3ieme plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRIPTIONS :

FC NIVOLET avec possibilité d'organiser un plateau U15F

le samedi 06 /01/24 de 9H00 à 12H30

GAPS

ES DRUMET MOUXY

AIX FC

U S LA MOTTE SERVOLEX

U S CHARTREUSE GUIERS

AS UGINE

FC CHAMBOTTE

ENT BASSE MAURIENNE

A S BARBERAZ

1^{er} TOUR

PLATEAU 1 le samedi 06 janvier 2024 au GYMNASE DU COLLEGE Avenue Paul Chevalier BARBY.

Rendez-vous 9h00 début des rencontres 9h45 club support FC NIVOLET

FC NIVOLET

ES MOUXY DRUMET



US LA MOTTE SERVOLEX

A S UGINE

ENT BASSE MAURIENNE

PLATEAU 2 le samedi 06 janvier 2024 au gymnase des ECHELLES.

Rendez-vous 14H00 début des rencontres 14H45 club support : US CHARTREUSE GUIERS

GAPS

FC AIX

US CHARTREUSE GUIERS

FC CHAMBOTTE

AS BARBERAZ

Attention, toutes les formations participent aux 3 premières journées

2^{ème} journée les 20 ou 21 janvier 2024

3^{ème} journée les 3 ou 4 février 2024

U 12/13 MASCULIN PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1^{er} tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024

2^{ème} tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3^{ème} tour en plateaux 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS :

FC MERCURY

FC NIVOLET

AS UGINE

U S LA MOTTE SERVOLEX

AIX FC

GAPS

FC LA ROCHETTE

ES LE BOURGET DU LAC

BIOLLAY FC

AFRO

US CHARTREUSE GUIERS

E S TARENDAISE

FC SUD LAC

ENT VAL D'HYERES

GROU JEU LA SAVOYARDE

FC CHAMBOTTE

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

FC HAUTE TARENDAISE

ENT BASSE MAURIENNE

CHAMBERY SAVOIE FOOT

A S BARBERAZ

Tirage effectué par M GACHET Jacky, responsable Futsal du District de Savoie de Football, le 11 décembre 2023

Les plateaux devront avoir lieu les 13 ou 14 janvier 2024, merci aux clubs qui peuvent recevoir un plateau de se manifester, il faut un créneau horaire de 3H00 environ. 3 qualifiés par plateau pour le 1^{er} tour

PLATEAU 1

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY RENDEZ VOUS 8H30 DEBUT 09H15

US LA MOTTE SERV

FC MERCURY

BIOLLAY FC

FC SUD LAC



PLATEAU 2

SAMEDI 13 JANVIER 2024 AU GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE

RENDEZ VOUS 8H30 DEBUT 9H15 CLUB SUPPORT : AFRO

FC NIVOLET

AS UGINE

AFRO

AS HAUTE COMBE DE S

US LA RAVOIRE

PLATEAU 3

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY RENDEZ VOUS 10H30 DEBUT

11H15

FC AIX

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

GR J LA SAVOYARDE

PLATEAU 4

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY RENDEZ VOUS 12H45 DEBUT

13H30

CHAMBERY SAV F

FC ROCHETTE

ES TARENTOISE

ENT BASSE MAURIENNE

PLATEAU 5

DIMANCHE 14 JANVIER 2024 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN CHAMBERY RENDEZ VOUS 15H00 DEBUT

15H45

FC CHAMBOTTE

ES LE BOURGET DU LAC

ENT VAL D'HYERES

FC HAUTE TARENTOISE

AS BARBERAZ

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Chambéry**

04 79 89 87 60

koesio.com

Impression
Informatique
Gestion Documentaire
Sécurité
Communication



COMMISSION FAIR PLAY

Mardi 2 janvier 2024

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2023-2024

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/feuille-carton-bleu-AUTOMNE.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Le 3 janvier 2024

COUPE de FRANCE 2023-2024

La commission des Coupes tiens à féliciter le club, staff et joueurs du :



CHAMBERY SAVOIE FOOT
NATIONAL 3



Pour leur qualification au 32^{ème} de **FINALE de la CDF** les opposant au :

TOULOUSE FC
LIGUE 1



VAINQUEUR DE L'EDITION 2023

VEZ NOMBREUX ENCOURAGER NOTRE EQUIPE LOCALE POUR CETTE RENCONTRE

COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

¼ de finale le Samedi 30 mars 2024 à 14h30

Le tirage aura lieu le 29 janvier 2024



Foot SAVOIE



PV N° 653 du 3 janvier 2024

RAFFIN

Tour de cadrage le samedi 30 mars 2024

AIGUEBELLE 2	vs	CUINES 2
CA YENNE 2	vs	LA RAVOIRE US 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	US PONTOISE 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2	vs	EXEMPT

TROPHEE 73

Tour de cadrage le samedi 30 mars 2024 à 14h30

LA ROCHETTE 1	vs	PORT CX RGE/LE BOURGET 1
---------------	----	--------------------------

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 09 mars 2024

Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A TARENTOISE

Plateau N° 1

A	ES TARENTOISE
B	FCHT
C	VAL D'HYERES
D	GAPS
E	CHAMBOTTE

A MERCURY

Plateau N° 2

A	LA RAVOIRE
B	CHAMBERY SAVOIE FOOT
C	CHARTREUSE
D	HTE COMBE
E	MERCURY

A LA MOTTE SERVOLEX

Plateau N° 3

A	LA MOTTE SERVOLEX
B	ST PIERRE
C	AIX FC
D	DRUMETAZ MOUXY



U13 SERALINI

er tour le Samedi 30 mars 2024 à 14h00

Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

SUD LAC
ST BALDOPH
DOMESSIN
JS CHAMBERY

A BAUGES

Plateau N° 2

LA BATHIE
COGNIN
BAUGES
GRIGNON

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 09 mars 2024

Qualifiés les 1^{er} et 2^{ème} de chaque plateau

A CHAMBERY SAVOIE FOOT

Plateau N° 1

A	ES DRUMETTAZ MOUXY 1
B	GAPS 1
C	LAISSAUD 1
D	UO ALBERTVILLE 1
E	CHAMBERY SF 1

A LA RAVOIRE

Plateau N° 2

	US CHARTREUSE 1	A
	FC NIVOLET 1	B
	JS CHAMBERY 1	C
	LA RAVOIRE 1	D
	ENT BASSE MAURIENNE 1	E

A ST PIERRE

Plateau N° 3

A	ES TARENTEISE 1
B	QUEIGE 1
C	US GRIGNON
D	CHAMBERY SPORT 73 1
E	ST PIERRE SPORT 1

A ST MICHEL

Plateau N° 4

	ST MICHEL 1	A
	FCHT 1	B
	CS BELLEY 1	C
	CAM 1	D





COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Mardi 2 janvier 2024

Championnat

RENCONTRES EN RETARD REPROGRAMMEES **Attention aux changements**

3^{ème} journée

Match n° 27343515 U S C AIGUEBELLE contre FC de HAUTE TARENTEISE 2 sauf erreur de ma part, rien reçu sur le motif de remise de cette rencontre ou le résultat. Merci de renseigner le District rapidement.

Réponse District : Aucune réponse pour cette rencontre, le club de AIGUEBELLE US est amendé de 35 EUROS. Le district est toujours en attente d'explications.

5^{ème} journée

Match n° N° 27343526 U S C AIGUEBELLE contre DOMESSIN US se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

6^{ème} journée

Match n°27343528 FC de HAUTE TARENTEISE 2 contre ST REMY US 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343529 EF CHAUTAGNE 1 contre ENT GFVD 2 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

7^{ème} journée

Match n°27343536 CŒUR DE SAVOIE 1 contre ENT APCR ESB 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343534 USC AIGUEBELLE 1 contre AS BARBERAZ 1 se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343538 US ST REMY 1 contre ENT F CHAUTAGNE 1 se jouera le 31 mars 2024 à 10h00.

9^{ème} journée

Match n°27343550 FC HAUTE TARENTEISE 2 contre US DOMESSIN 1 se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

10^{ème} journée

Match n°27343557 USC AIGUEBELLE 1 contre MONTMELIAN AF 1

Aucune info pour cette rencontre, le club de AIGUEBELLE US est amendé de 35 EUROS. Le district est toujours en attente d'explications.

11^{ème} journée

Match n°27343560 ENT F CHAUTAGNE contre ENT A Portugais croix rouge/ESB

Dimanche 25 février 2024 à 10H00

Match n° 27343561 FC HAUTE TARENTEISE 2 contre AS BARBERAZ

Date ultérieure





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 3 janvier 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.

Formations 2023 - 2024



Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 18

Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)

Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)

Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)

Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)

Jean-Luc VUIBERT (MONTMÉLIAN A)

Soriba CHERIF (FC NIVOLET)

Jim NZABABELIMFURA – Didier THIEBAUT (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)

Julien VAREILLE – Kenny CONDORIS (US LA MOTTE SERVOLEX)

Grégory MARCHIORI (GJ LA SAVOYARDE)

Frédéric ROHLES (JS CHAMBERIENNE)

Mohamed KASMI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Lucas BONIN – Morgan PERNOD (CS BELLEY)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 22 octobre 2023

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

Lieu : District de Savoie de Football - CHAMBERY

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 8

Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)

Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Thiébaud BEBERT – Killian DULLIN (FC BAUGES)

Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)

Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : FC BELLE ÉTOILE MERCURY

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Hugo POINTET – Titouan CHEDAL BORNU TINLAND (FC BELLE ÉTOILE MERCURY)

- Formation CFI U9 Mineures Filles - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 1^{er} mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Léa BRESSE (AS UGINE)

Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ)

Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : COGNIN SP

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 14

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)



Frédéric BARAS – Gilbert GALLO (AIX FC)
Yves VERDOYA (COGNIN SP)
Paul Alexandre BOIS (FC SAINT MICHEL)
Mohand Ouamar NAIT AMANE – Marine TRABICHET (JS CHAMBERIENNE)
Amirouche MAKHLOUFI (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Nathan VANDURME (CA YENNE)
Oscar POETTE – Mathis HUGUET (US LA RAVOIRE)
Jean Michel DUPUIS – Guillaume DUPUIS (FC SUD LAC)
Mohamed AIT TALEB NASSER (FC NIVOLET)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

Lieu : AIX LES BAINS

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)
Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)
Romain MANGIN (US PONTOISE)
Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)
Joan MARTINET - Walter SARTORI (FC SUD LAC)
Romain PELLICIER – Adrien BERTHOLIO – Robin GUILLAT – William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)
Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Mustapha BOUTEBA (AS BARBERAZ)
Julien BARTHALAY – Fabien SAHNOUN (CHALLES SF)
Yannick DECKER – José DE OLIVERA COSTA (ST PIERRE SPORT)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

Lieu : LA RAVOIRE

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)
Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)
Edouard LOSSERAND – Raphaël MUKENDI (JS CHAMBERIENNE)
Didier THIEBAUT – Guérino POLCE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)
Ludovic GERMAIN (CHALLES SF)
Josue Aquila ABESSOLO EKOGHA (US LA RAVOIRE)
Frédéric YVON (UO ALBERTVILLE)
Hasan ERFIDAN (ES TARENTEISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Sofian GHILAS (CS BELLEY)
Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)
Antony CORREIA (FC LA FILIERE)
TURGUT Caliskan (OLYMPIQUE DE CRAN)
Eddy ROEYGENS (ABBAYE US GRENOBLE)
Sofyane BOUHADDAD (AC SEYSSINET)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 7 mars 2024



Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)

Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Anthony FRIZON – Luc VESSELA (US DOLOMIEU)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 25 mars 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Sabri BETTIH (AS THONON)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 2 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Romain LESUR – Fabrice RELA (AIX FC)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE)

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTEISE)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTEISE)

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTEISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Crédit Mutuel

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Le 3 janvier 2024

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.



Aux dates suivantes : Du **samedi 27, 28 janvier 2024** (séance 1 à 6)
Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Et

Le **samedi 03 février 2024** (séance 7 administrative et examen)

Les inscriptions s'effectuent en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr



A savoir que le candidat doit suivre la formation FIA complètement pour pouvoir passer l'examen à la fonction « Arbitre »

GROUPEMENT ARBITRAGE – D1, D2, ASS – SAISON 2023 / 2024

Groupement des arbitres

Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D1 – D2 - ASS**

Samedi 13 janvier 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,

RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

Sont convoqués **les arbitres D1 – D2 – ASSISTANT SPECIFIQUE DISTRICT**

Mrs Engin ACARER (YENNE), Aissa BEKSAS (CHY SAVOIE FOOTBALL), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), Cédric CROZIO (JSC), Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Antony GROS (Indépendant), Loic LEROUX (FUTSAL LE BOURGET), Furtado MENDES VARELA (Grignon), Ernest PICQUE (indépendant), Faical REMILI (VAL D'HYERES), Jerome SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), Gérard SOTO (LA RAVOIRE),

Mrs Salim ABADDAR (C A M), Chemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Laurent CABY (MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), Sébastien FOUCAUD (TARENTEISE), Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), Laurine MEUNIER (YENNE), Rayane MESRARI (ST BALDOPH), Benoit MISSON (BOZEL), Ibrahim OUMOURI (CSF),

Mrs Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), Samir KAHOU (COGNIN SPORT), Youssef LAMHIDI (AIX LES BAINS), Sauveur MICALLEF (indépendant), Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE),

Lors de cette matinée,

Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs pour une uniformisation arbitrale

REGROUPEMENT ARBITRAGE – D3, D4, D5, STAGIAIRES – SAISON 2023 / 2024

Groupement des arbitres

Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES**

samedi 23 mars 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,

RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

(Attention Changement de date)

Sont convoqués **les arbitres D3 – D4 – D5 - STAGIAIRES SENIORS**

Mrs Mohamed ACHALHI (JSC), Abdessamad AIT-KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AYARI (CSF), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Didier CAUCHETEUX (ST REMY), Bilal CHAFI (MERCURY), Badr CHAMMY (DRUMETTAZ), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Hamza DUMANDAG (CSF), Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Ahamada MADI (indépendant), Jacky MESTACH (MODANE), Abdelghani MOURCHAD, Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), El Hadiy AW (CSF), Remi BENOIT (LA BATHIE), Jérémy ALIX/CHOSSAT (LA CHAUTAGNE), Nauram ANLI (BARBERAZ)

Mrs Mohamed AMLIL (U O A), Christ BERTHE (NIVOLET), Soriba CHERIF (C S F), Abdulkhadir DENIZ (BARBERAZ), Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS), Youssef FOUAZI (JSC), Kamal GHAZI-FAKHR (APREMONT), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Emmanuel PERRON (indépendant), Youssef RHIFARI (JSC), Mohamed SMAILI (PONTOISE), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN), Fabrice HAND (MONTMELIAN)

Mrs DJIBA (BARBERAZ), Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTEISE), Ismael BELAROUCI (NIVOLET), Laurent



Foot SAVOIE



PV N° 653 du 3 janvier 2024

DENEUX (LAISSAUD), Laura LEDET (LA CHAMBOTTE), Johnny MULLER (SUD LAC), Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS)

Lors de cette matinée,
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – 2 EME SESSION – SAISON 2023 / 2024

- Samedi 13 janvier 2024 : Regroupement des Arbitres Seniors D1 – D2 – ASS
- du samedi 27 au 28 janvier 2024 : F I A
- le samedi 03 février 2024 : Examen, Gestion Administrative F I A
- Samedi 23 mars 2024 : Regroupement des Arbitres Séniors D3 - D4 - D5 - STAGIAIRES





COMMISSION FAFA

Mardi 2 janvier 2024

Notes aux clubs FAFA - Equipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dûment complétés.

DRUMETTAZ : votre dossier semble complet. En cours d'instruction.
Le montant alloué sera déterminé au 31 Janvier 2024.

LA MOTTE SERVOLEX : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dûment complétée, la délibération de la mairie, par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

LE PONT : Votre dossier concernant l'éclairage LED semble complet.
Il est transmis à la commission régionale pour instruction avec une demande de subvention de 3 600€

CHARTREUSE – Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : Votre dossier semble complet, en cours d'instruction.

LE BOURGET DU LAC - Terrain André SANDON : Votre dossier semble complet, en cours d'instruction.
La subvention de 80 % est le maximum autorisé par la loi et en aucun cas le taux du FAFA.
Pour ce qui concerne le projet de drainage (projet N° 6), le taux maximum de subvention est de 20 % plafonné à 15 000 Euros.
De plus cela dépend du budget alloué au District.
La répartition entre les projets de Savoie se fera au 31 Janvier 2024.

FC LAISSAUD : en attente retour documents

AS UGINE : en attente retour documents

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2023/2024. La répartition s'effectuera au début de l'année 2024 (31 janvier 2024).



COMMISSION DEPARTEMENTALE Des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 2 janvier 2024

terrain@savoie.fff.fr

Présents :

Sylvie TRILLAT- Denis CRESTÉE - Sylvie TRILLAT

A L'INTENTION DES CLUBS

Glossaire :

- CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
- CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- CDTIS : Commission District des Terrains et Installations Sportives
- AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
- PV CDS : Procès-verbal de la Commission de Sécurité
- SYN : terrain synthétique
- PN : pelouse naturelle

Quelques rappels

Durée de validité du classement d'un éclairage

Contrôle des éclairages tous les 24 mois pour les niveaux E5 à E7 avec des sources IM (sources classiques, IM Iode métallique), et contrôles des éclairages tous les 48 mois pour les niveaux E5 et E7 avec des sources à LED.

Sur les éclairages, initial ou en confirmation, les échéances peuvent varier en fonction du nombre de lux et du facteur d'uniformité.

Informations Fédérales

Lors d'un remplacement d'anciens projecteurs par des LEDS, une demande d'avis préalable est demandée, la Mairie doit fournir le certificat d'entretien et de conformité.

Installations sportives

Concernant les nouveaux règlements de la FFF (01/07/2021) la limite de l'installation doit être clôturée pour un classement T4 ou T5 (article 6.3 page 62)

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques,

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS
- NOVAREA – 28000 CHARTRES
- C2S – 38070 SAINT QUENTIN- FALLAVIER
- LABO DES SOLS – 72470 SAINT MARS LA BRIERE

Zone de sécurité

pour les installations sportives une surface de 2,50 m de largeur, appelée zone de sécurité, en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire. Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister sur ou au-dessus de l'aire de jeu et dans la zone de dégagement de 2,50 m. **Aucun dossier de classement ne peut être établi sans le respect de cette règle.**



DOSSIERS EN COURS

Stade d'Apremont - APREMONT :

La Commission des Terrains est dans l'attente de la confirmation de l'installation d'une main courante sur le terrain pour finaliser le dossier, pour un classement en T6 ([date butoir le 01/02/2024](#)).

Stade Municipal – BARBERAZ :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente de la confirmation de la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts, pour finaliser le classement du terrain ([date butoir le 01/02/2024](#)).

Stade Maxime PAUTOT – BOZEL :

La Commission vous contactera, suite à la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts à 2,44 m, pour renouveler le classement de l'installation prévu pour la saison en cours.

Stade Montmain – UGINE :

Comme convenu, la Commission reste à la disposition de la Mairie d'UGINE pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

Concernant le projet de nouveaux vestiaires sur le stade de Montmain, la Commission reste à votre disposition pour vous aider à monter ce dossier.

Stade des Glières – QUEIGE :

Suite à notre entretien téléphonique du 28/11/2023, La Commission des Terrains prend note des travaux qui seront effectués et nous restons à votre disposition pour la suite à donner à ce dossier,

Stade Municipal – DOMESSIN :

Nous attendons la fin des travaux des nouveaux vestiaires pour nous rendre sur le terrain pour effectuer une visite pour le classement de votre terrain.

La Commission reste à votre écoute.

Stade Municipal – LA BRIDOIRE :

La Commission vous contactera pour renouveler le classement de l'installation prévue pour la saison en cours.

Stade Maurice REY 2 – LA CROIX DE LA ROCHETTE :

La Commission vous contactera pour finaliser l'éclairage et en même temps discuter pour étudier les projets de travaux d'installation d'un 2ème vestiaire arbitre.

Stade Bertaïola – CHALLES LES EAUX :

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente des documents demandés pour le nouvel éclairage afin d'effectuer les mesures d'éclairage.

Stade Jean Claude ROCCA – LA PLAGNE TARENTAIRE :

La Commission vous contactera pour prendre rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain, pour un renouvellement.

Stade Albert MARTIN – BOURG ST MAURICE :

Comme convenu, la Commission contactera la Mairie de BOURG ST MAURICE et le club, pour contrôler le nouvel éclairage en LED.



Stade La MALADIERE – AIME LA PLAGNE :

Après contact avec le club du FC HTE TARENTEISE, nous prenons note que c'est une création d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouvel éclairage LED.

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les nouvelles demandes de classement.

Stade Philippe BASSO – ENTRELACS :

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade Marcel FAURE-BRAC – ST MICHEL DE MAURIENNE :

Comme convenu, la Commission contactera la mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE et le club pour fixer un rendez-vous pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

Stade Roger MAILLET – ST PIERRE DE BELLEVILLE :

La Commission vous contactera et pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade Albert SERRAZ 1 – MONTMELIAN :

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

Stade du MARAIS 2 – LAISSAUD :

Dossier en cours pour demande d'homologation pour le terrain et d'un éclairage sur le terrain d'entraînement pour un niveau T7.

Classement des Terrains et Installations Sportives

CHIGNIN Stade de l'AVENIR NNI N° 730840101.

Cette installation, non entièrement clôturée, était classée au niveau T5PN à l'échéance du 11/03/2023.

La commission CRTIS de la LAURA FOOT prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie, le 21/11/2023, du rapport de visite de MM Roland GOURMAND, membre de la CFTIS et Denis CRESTEE, membre de la CDTIS du district de SAVOIE, le 12/09/2023, de l'AOP.

La commission acte une non-conformité mineure sur les hauteurs de buts à 11 (Règlementation 2.44m).

La commission acte que l'installation n'est pas entièrement clôturée.

Au regard des documents transmis, sous réserve de lever la non-conformité mineure avant le 30/06/2024, la CRTIS de la LAURA FOOT classe l'installation au niveau T6PN, à l'échéance du 07/12/2033.

LE BOURGET DU LAC STADE ANDRE SANDON NNI° 730510101.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable, du 13/11/2023 (Mairie) et des documents transmis :

- Rapport de diagnostic.
- Devis du 4/10/2023.

La CRTIS de la LAURA FOOT émet un avis favorable pour la mise en place d'un système de drainage, sous réserve du respect des Règlements des Terrains du 1er juillet 2021.



BARBY – Stade des Epinettes - NNI N° 730300101.

Cette installation clôturée, était classée au niveau T5 PN à l'échéance du 11/03/2023.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie du 20/10/2023, du rapport de visite de Monsieur Denis CRESTEE et de Madame Sylvie TRILLAT, membres de la CDTIS du district de Savoie le 11/10/2023, du plan des vestiaires.

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives du 16/11/23 Page 24 | 29

La commission acte une non-conformité mineure sur les hauteurs de buts à 11 (Règlementation à 2.44m).

Au regard des documents transmis, sous réserve de lever la non-conformité mineure pendant la trêve, la CRTIS propose de confirmer le classement de l'installation au niveau T5 PN, à l'échéance du 16/11/2033.

Classement des Eclairages

• **ST MICHEL DE MAURIENNE – Stade Marcel Faure Brac – NNI N° 732610101.**

La commission acte la demande d'avis préalable éclairage de la mairie et prend en compte les éléments suivants.

- ✓ Une étude photométrique en date du 18/10/2022. ➤ Dimension de l'aire de jeu : 103 m x 62 m.
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts asymétrique.
- Hauteur minimum de feu : 19 m.
- Angle Max des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : < 70°.
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs LED.
- Puissance totale installée : 16 kW.
- Distance ligne de but : 20 m.
- Distance ligne de touches : 4 m.
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 194 Lux.
- U1h calculé (Eh Min/Eh Max): 0.54.
- U2h calculé (Eh Min/Eh Moy): 0.83.

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

• **ALBERTVILLE – Parc des Sports – NNI N° 730110102.**

Cet éclairage était classé E6 jusqu'au 18/10/2023.

La Commission prend connaissance des documents transmis :

- La demande de classement d'un éclairage signée par le propriétaire de l'installation en date du 13/19/2023.
- Des résultats obtenus, lors de la visite de Monsieur Denis CRESTEE - Hernani SOARES, le **08/11/2023**.
- Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 185 lux.
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,55.
- U2h (EhMin/ EhMoy) : 0,69.



Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021.
La CRTIS classe l'éclairage de cette installation en niveau **E6** jusqu'à l'échéance du **07/12/2025**.

- **COGNIN – Stade du Château 1 – NNI N° 730870101.**

La commission prend connaissance de la demande de classement initial du 27/09/2023 et des résultats obtenus lors de la visite de Monsieur Denis CRESTEE le 26/09/2023.

Etude photométrique en date du 29/06/2022 :

- Dimension de l'aire de jeu : 105 m x 68 m.
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts symétriques.
- Hauteur minimum de feu : 17 m.
- Distance de la ligne de touche : 4 m.
- Distance de la ligne de but : 18 m.
- Angle Max des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : < 70°.
- Nombre total de projecteurs : 12 projecteurs LED.
- Puissance par projecteur : 1550 W.
- IRC : 70.
- GR Max : 45.
- Facteur de maintenance : 1.00.
- Facteur de Réflexion : 0.20.
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 181 Lux.
- U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.58.
- U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0.79.

Valeurs mesurées après travaux :

- Eclairage horizontal moyen : 176 lux.
- U1h (Eh Min/Eh Max) : 0.44.
- U2h (Eh Min/Eh Moy) : 0.68.

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021 et classe l'éclairage au niveau **E6 LED**, à l'échéance du **07/12/2027**.





ANNEXES

- Rencontres FUTSAL

